



Voisine parano ou je suis parano?

Par **Durru51**, le **12/07/2017** à **13:55**

Bonjour à tous,

Je tiens à vous décrire ma situation.

J'ai emménagé dans un appartement avec ma compagne. Il est mitoyen de chaque côté de notre appartement. notre entrée se situe à l'extérieur et nous devons pour atteindre le parking, la rue, donc sortir, passer devant la porte de notre voisine. Disons que son appartement est le N°1 et le mien le 2 et le suivant le 3, on a tous les trois le même propriétaire. Ok les premiers jour de notre emménagement, nous avons fait connaissance de notre voisine du 1, qui ne sait pas dire bonjour, quand on le lui souhaite et qui n'a pas l'air d'aimer d'être dérangé sur son chemin.

Ensuite de notre voisine du 3 qui est très aimable.

Un moment on entend des bruits sourd comme si quelqu'un mettait de la musique fort avec des basses mais loin de nous. On entendait cela souvent, jusqu'à ce que on se rend compte que c'est notre voisine du 1. Nous lui avons signalé que sa musique nous incommode, surtout ma compagne qui est malentendante et avec des appareil auditif pour vivre normalement. Ses appareil siffle et se détériore au fur et à mesure qu'elle les utilise quand notre voisine nous partage sa musique.

Dans un premier temps elle a l'air d'avoir bien pris elle dit qu'elle ferait quelque chose.

Une soirée (disons une semaine après) après 22h nous entendons dans notre chambre une soirée qui se déroule chez la 1 musique plutôt forte, dû aux enceintes collé au mur mitoyen. a savoir que le mitoyen sépare la cuisine et le salon de la voisine 1 à notre grande chambre et notre salon. Nous allons toquer chez elle et lui expliquons, que nous souhaitons dormir, car je

travaille tôt le matin même si c'était un week end. Je suppose qu'un de ses m'a répondu aimablement et qu'ils allait faire quelque chose (ce qui n'ont pas fait). On laisse couler une seconde fois.

Un matin en semaine (à peine quelques jours) dès 7h je sortait d'un travail de nuit. Elle met sa musique à fond. J'ai pété un câble et j'ai essayé de lui expliquer de mettre ses enceintes ailleurs, de les décoller du mur mitoyen

, je lui explique aimablement que j'ai besoin de dormir, je travaille de nuit et que ma compagne ne peut plus supporter vos bruits. Elle me répond en hurlant que les propriétaires en ont marre de nous, que si ça ne nous plaît pas fallait pas aller à la campagne (on est pas en campagne on habite à Epinal) et que c'est à nous de déménager. J'appelle les gendarmes pour faire constater, sauf qu'ils ont été obligés de passer devant son appartement. Les appartements sont isolés par l'extérieur. On entend à peine sa musique. Je leur fais écouter, sauf qu'elle les a vus et elle a eu le temps de baisser sa musique. Les gendarmes me disent que c'est un problème d'isolation et donc qu'il ne peuvent rien faire et nous dissuade de les rappeler, sous peine d'amende. On a donc décidé de changer de chambre, d'utiliser la moins confortable (moins grande). Mais depuis notre voisine du 3 nous entend comme si on était dans sa chambre. On a tout fait pour limiter les bruits (meubles cartons ect, mais rien n'y fait et elle ne possède qu'une chambre)

On a eu du calme suite à leur passage pendant un temps; mais on a eu d'autres soucis entre temps. On nous a coupé l'électricité, au disjoncteur (accessible à tous en extérieur), on a rayé et écrit des insultes sur ma voiture. On nous a mis du désherbant dans l'herbe à chat qu'on cultive pour nos lapins. On ne l'a jamais accusé. Et suite à plusieurs croûtes de chiens retrouvés sur notre terrasse (on en possède pas.) On a décidé de remettre aux 8 appartements du bâtiment auquel le terrain est commun et accessible pour eux, une lettre demandant aimablement aux propriétaires de chiens de bien surveiller les leurs, car on en a marre de les ramasser pour eux. La voisine du 3 vient et nous engueule car elle ne possède pas de chiens. On lui répond que on ne le savait pas. On lui explique que on en a marre, qu'on nous coupe l'électricité, qu'on raye ma voiture, Sans parler une seule fois de la voisine N°1.

Dans les deux heures qui suivent. La voisine du 1 arrive en frappant la porte comme une tarée. Gueule à propos des mots, nous hurle qu'on sait qu'elle n'a pas de chiens, car apparemment on regarde par sa fenêtre à chaque fois qu'on passe devant chez elle (ce qui est vrai et faux, car on passe pour rentrer, mais on n'observe pas ce qu'elle fait ou ce qu'il y a chez elle, on regarde où on marche.) Et elle a dit qu'elle allait porter plainte pour harcèlement car on l'accuse de nous avoir coupé l'électricité, de rayer la voiture ect ect.. Elle finit par m'insulter de pauvre con, à la fin de la discussion, auquel je n'ai pas répondu. Sa voiture sur le parking possède une caméra et je suppose qu'elle, peut nous observer par celle-ci. À chaque fois qu'on sort elle sort pour voir ce qu'on fait ou alors c'est un pur hasard?

Qui est parano moi ou elle. La bonne question, mais risquons-nous quelque chose? J'en ai bien peur.

Par Visiteur, le 12/07/2017 à 14:10

Bonjour,

Dans un tel cas, il n'y aura de solution juridique que lorsqu'elles pourront ou que vous pourrez fournir des preuves tangibles.

Par **citoyenalpha**, le **15/07/2017** à **05:35**

Bonjour

je vous conseillerai de déménager. Un de vos voisins à l'air en plus d'être un vicieux en employant ce genre de technique qui ferez fulminer n'importe lequel des citoyens lambdas.

Vous n'allez pas passer votre temps à faire attention, vous méfier, subir des détériorations. Vous même avez l'impression de devenir parano.

Pour votre santé psychique, physique et financière si vous le pouvez quitter cet endroit.

Si vous partez le jour de votre départ souhaitez bon courage au futur locataire!!!

Restant à votre disposition

Par **BrunoDeprais**, le **15/07/2017** à **10:12**

Bonjour

Si vous êtes en location, partez, car vous n'en finirez jamais.

Vous pouvez quand même déposer une plainte pour la dégradation du véhicule, qui n'aboutira très certainement jamais.